



Communiqué de presse du 29 janvier 2009

## **L'enfant doit pouvoir grandir dans un contexte exempt de conflit !**

**« L'intérêt de l'enfant doit être au cœur de la discussion au sujet de l'autorité parentale conjointe » déclare la co-présidente des Femmes socialistes Maria Roth-Bernasconi. Les femmes socialistes accueillent avec scepticisme le projet du Conseil fédéral prônant l'autorité parentale conjointe comme étant la règle en cas de divorce. Aujourd'hui déjà, lors d'une séparation ou d'un divorce, l'autorité parentale conjointe est possible lorsque les parents peuvent se mettre d'accord. Lors d'un conflit, c'est le tribunal qui décide – en fin de compte pour protéger les enfants.**

Lors d'un divorce ou d'une séparation, la prise en charge quotidienne par les deux parents et le contact régulier avec le père et la mère sont primordiaux pour le bien-être de l'enfant. Il importe que les deux parents puissent construire chacun-e une relation avec leurs enfants et que l'encadrement et les frais d'entretien des enfants soient repartis de manière équilibrés. L'autorité juridique doit être liée à la prise en charge effective des enfants, et ne doit pas être un champ de bataille pour les conflits des parents qui sont disputés au détriment du bien-être de l'enfant.

C'est pour cette raison que la réglementation actuelle exige, toujours sous l'angle du bien-être de l'enfant, que les parents puissent se mettre d'accord sur les questions essentielles pour accorder l'autorité parentale conjointe. Restons-en là.

Nous saluons en revanche le fait que le Conseil fédéral met sur pied d'égalité parents mariés et non mariés en matière d'autorité parentale. Comme c'est déjà le cas aujourd'hui, les parents non mariés doivent avoir la possibilité de demander sans grands obstacles l'autorité parentale conjointe en cas de reconnaissance de l'enfant par le père. Cependant, si l'autorité conjointe devient la règle, ils doivent conclure une convention réglant la prise en charge de l'enfant et le paiement des frais d'entretien.